

ECOLE LES CHARTREUX SAINTE FAMILLE
FICHE MEDICALE 2018-2019

IMPORTANT :

- L'apport de médicaments quels qu'ils soient est strictement interdit. Si votre enfant est malade il faut le garder à la maison.
- Les enseignants de l'éducation nationale ne sont pas autorisés à remettre un médicament à un enfant, même si c'est à la demande des parents et à titre exceptionnel. Il est important de demander au médecin des prescriptions matin et soir.

Toutefois, certains enfants peuvent être atteints de maladies chroniques (diabète, asthme, épilepsie...) nécessitant la prise de médicaments à l'école.

Il faut établir pour ces enfants-là un Projet d'Accueil Individualisé, rédigé par le médecin scolaire, le médecin traitant, la famille, l'école et l'inspecteur d'académie. Je vous demande donc de bien vouloir remplir le coupon prévu à cet effet.

La Directrice
F.Sève

ECOLE LES CHARTREUX SAINTE FAMILLE

Année scolaire 2018/2019

TALON N°1 DELEGATION DE POUVOIRS

A REMPLIR OBLIGATOIREMENT ET COMPLETEMENT POUR CHAQUE ENFANT

Madame, Monsieur.....

Adresse.....

Téléphone :.....

Parents ou tuteurs de.....

Autorisent leur enfant à participer aux activités scolaires en dehors de l'école.

En cas d'impossibilité de joindre les personnes ci-après nommées, ils autorisent L'ECOLE LES CHARTREUX STE FAMILLE de St Etienne à prendre en cas d'urgence, toute décision de transport, d'hospitalisation ou d'intervention chirurgicale nécessitée par l'état de santé de l'enfant :

Nom :..... Prénom :..... Classe :.....

Nom et Téléphone des personnes responsables :.....

.....

Nom et Téléphone du médecin traitant :.....

Allergies ou contre-indications reconnues :.....

Date et signature :

TALON N°2 A COMPLETER EN CAS DE DEMANDE DE PAI

Madame, Monsieur.....

Informent l'école LES CHARTREUX STE FAMILLE que l'état de santé de leur enfant.....

nécessite (ou peut nécessiter) la prise de médicaments à l'école et souhaitent élaborer un Projet d'Accueil Individualisé. (P.A.I)

NB : Tous renseignements concernant ce projet et sa mise en place vous seront communiqués à réception du talon réponse.

Date et signature :